

75212

15 Brutails (Auguste)

Brutails (Auguste) -

Etude archéologique sur le Castillet . . .

Ministère
de l'Instruction Publique
et des Beaux-Arts

Beaux-Arts

République Française

Palais Royal, le 12 nov. 1904

119 B² S. Lemaire

Monsieur et cher Cuspière,

Voulez-vous permettre à une humble personne, qui n'a pas le temps de faire une recherche sérieuse, et qui pourtant a grand besoin d'être vite fixée sur un point d'archéologie perpignanaise, de faire appel à votre obligeance et à votre savoir?

La liste des monuments historiques indique comme classés : 1^{er} la chapelle du château ; 2^e les vestes de l'ancien palais des ducs d'aragons dans la Citadelle. (Le cite textuellement).

Les dossiers de l'administration ont vu pour s'en faire. Les constructions dont il s'agit étant dans la main de l'autorité militaire et pour des motifs légitimes leur lois de Paris, on ne

s'est jamais occupé d'elles ; et je ne trouve rien
non plus dans la collection de nos dessins.

Je crois bien — n'ayant jamais visité
Perpignan, peut-être ayant aucun souvenir suffisant
sous la main pour suppléer au souvenir absent
d'une visite — je crois bien, mais je pourrais me
tromper, que la liste de M^{te} historien est erronée.
Les deux édifices qu'elle signale — et qu'elle signale
séparément avec un ou deux autres dans l'intervalle
— doivent être deux parties étroitement liées
d'un même tout. Si je ne m'abuse, celui
subsiste dans la citadelle du château de Vais
de Majorque est une bâtisse rectangulaire
avec cour au centre, bâtisse dans laquelle se
trouve englobée la chapelle.

C'est de cela qu'il vaudrait être assuré ;
rien de plus. J'ai à régler avec la guerre, et

tout de suite, une série de questions relatives aux
monuments classés qui relèvent de cette adm^m. Pour
cela j'ai besoin d'être fixé sur la "consistance" des
restes du château des souverains demag'orpe.

Vous serez infiniment aimable si vous
prenez la peine de m'éclairer. Voici en résumé
ce que je désirerais savoir :

1^o La chapelle et les restes du Château ne
font-ils bien qu'un même tout (ce qui n'est pas
par d'ailleurs des distinctions) ?

2^o Comment désigner l'ensemble d'une
manière correcte ? L'expression "Palais des ducs
d'aragon" me paraît historiquement peu exacte.

3^o N'est-ce pas cette construction que la
guerre appelle "le Donjon" ?

4^o D'après ce qu'on vient de me dire, la chapelle
est un magasin d'armes ; le reste est transformé
en magasins divers.

5°. La chapelle a-t-elle une très caractéristique?
Comment la désigner?

J'ai fait, l'an passé, ce qu'il fallait pour le
Castillet. L'un de mes collègues ~~est~~ ^{est} allé ~~à~~ ^à nous
avant l'assurance qu'on ne touchera à rien dans nos
présents.

Vous connaissez évidemment fort bien l'ancienne église
de Larros (je crois que c'est le son nom), qui est, je
crois, un magasin d'artillerie. Le monument n'est pas
classé. Je me suis que peut de chose de lui. N'est-ce pas
votre avis qu'il mériterait d'être classé? Nous avons un
dessin impressionnant.

Dardany, mon indécision, mon cher confère, et
veuillez bien agréer l'expression de mes sentiments
les plus distingués.

P. L. Grandjean
Inspecteur général des ^{monuments} hist.

Invention des Bastions (baluardi)

Jamais les Italiens n'avaient vu tant d'artillerie fondre à la fois sur eux que pendant la guerre de Charles VIII. (1494). Selon la remarque de Guicciardini, on ne savait alors comment défendre le pays contre la redoutable artillerie des Français. C'est après ces événements que, sous la terreur produite par ces terribles attaques, on commença à perfectionner les moyens de défense en protégeant le pays par de bonnes fortifications. C'est qu'en tenant de cette époque, c'est-à-dire de la fin du X^e siècle et du commencement du XVI^e que Promis fait dater la moderne architecture militaire, et, particulièrement, les bastions dont il attribue l'invention à Francesco di Giorgio Martini qui fut le premier, sinon à en concevoir, du moins à en donner le tracé, en quoi consiste la véritable invention. Il est certain en effet que si l'on examine attentivement les planches annexées au texte porté à la connaissance du public par Promis, on découvre l'enchaînement des idées qui, d'essai en essai, amenèrent finalement l'auteur au tracé des grands bastions à flancs retirés et à orillons arrondis tels qu'ils furent en usage après lui. Les dernières planches où le bastion est clairement figuré ne faisaient pas partie du manuscrit de 1464. Promis pense qu'elles furent ajoutées par l'auteur avant 1500, d'après ses dernières idées.

D'Autoni a prétendu que le bastion de Turin qu'on appelle le Bastion verd, fut construit en 1461; mais Promis a réfuté cette opinion par des arguments irréfragables; il a cité particulièrement une requête adressée long-temps après par les Turinois au Roi de France à telle fin qu'il poursuivit la fortification de la place qui, pour lors, ne consistait qu'en de faibles ouvrages en terre. L'enceinte bastionnée en maçonnerie ne fut construite qu'à dater de 1536, sous la direction d'Etienne Colonna di Palestrina l'un des chefs militaires au service de la France.

Sans plus de fondement, d'autres écrivains ont attribué à divers ingénieurs qui ont précédé ou suivi Martin l'invention dont il s'agit. C'est ainsi que Vasari est dans l'erreur lorsqu'il en fait honneur à Sanmichele qui fortifia Verone en 1527, puis que, avant cette époque, beaucoup de forteresses avaient été élevées ou améliorées d'après le nouveau système; telles sont par exemple:

Créve, fortifiée en 1509 par Fra Giocondo dont les ouvrages furent perfectionnés en 1512 par Ceri en 1512 et par Bartolomeo d'Alzano en 1516;

Padoue défendue en 1509 par de solides ouvrages en terre et charpenterie et par des murailles, les années suivantes;

De 1509 à 1512, il fut construit à Pise un fort carré bastionné dont le projet avait été dessiné par Jules de Sangallo; mais dans l'exécution, on s'écarta maladroitement de ce projet;

En 1518, Carpi fut fortifiée probablement par Antoine de Sangallo frère et élève du précédent;

En 1519, Charles III Duc de Savoie renforça par des bastions admirablement disposés la vieille enceinte du Château de Nice célèbre par la résistance qu'il opposa, en 1543 aux Français et aux Turcs. Ces ouvrages sont dus à André Perregault de Verona de Montferrat.

En 1520, Basile della Scala exécuta quatre bastions à Rhodes sous le Grand-Maître Fabrice del Carretto;

En 1521, G. B. Comandino fortifia Urbino sa ville natale;

En 1525, on éleva à Plaisance des bastions en terre sous la direction de Pier Francesco de Viterbe, En 1526, Sanmichele et Giulien Leno furent chargés d'inspecter cette place; et d'après leur avis, les bastions existants furent revêtus de maçonnerie en 1528 par les soins des ingénieurs de Plaisance Barthélemy

Pandela et Vincent Vital

En 1536, Pierre Navarro, aide des Conseils et du Con cours
d'Antoine de Tanguillo et de Vitellio Vitelli fit les projets
des fortifications de Florence, projets qui furent présentés
(Clément VII) au Pape par Machiavel.

Le nom de bastion qui remplaça celui de Boulevard
vieux du massif de terre qui ~~se~~ formait le noyau de ces ~~ouvr~~as
ges. Anciennement, en effet, on appelait battides ou batilles.
Des parties saillantes formées de terre et de charpenterie
dans la fortification de Campagne ou par l'arrière pour contre
les places fortes, et quelquefois même pour défendre celles-
ci, lors qu'on n'avait pas eu le temps de les munir d'une
enceinte en maçonnerie.

(Extrait du Cours de fortification permanente professé
en 1858-59 à l'école d'artillerie et du Génie de Turin).

Libourne

Hôtel de Ville

En 1847. Ces murures
sont sur le point de
renouveler les chortantes.

Quincodré. Viste de
Libourne.

Rapport
Rev. Aïch. de Bou,
14 24,
h. 200

119 A. L. Jumeau.

17 nov. 04

Mon cher Cyprien,

Je vous remercie très vivement de votre
amicale et précieuse communication.

Je suis suffoqué à ce que vous me dites de
Castillet. C'est moi qui l'ai passé à être
chargé de suivre cette affaire avec la future in-
spection. Toute la correspondance est de ma
main. L'assurance formelle a été donnée
à l'administration que l'on ne toucherait
à aucune des trois parties du Castillet (Castillet,
Grotte N. D. et Bastion) sans l'assentiment
du ministre, qui avait fait connaître son

intention ~~par~~ expresse de ne laisser toutes mesures
attribuées aux deux premiers parties, tout en laissant
certains une solution moins rigide pour le
troisième. Mais il était convenu qu'on ne
devait bien comprendre sans un concert
préalable avec lui.

J'ignore ce qui a pu se passer. Je
n'ai pas eu le temps. Mais je ne crois
pas qu'il soit arrivé une communication
quelconque à ce sujet. Tel'aurais pu.

Il me paraît singulier qu'après les
engagements pris on ait mis de côté les
les deux arts. Mais sans doute ce qu'on
fait des lois — des lois administratives, ou
moins, — dans le midi. (Pardieu,

je crois que vous en êtes ; mais vous devez penser
à une façon).

L'affaire ne me regarde pas. C'est abbas
moi qui veille sur les monuments ; ce sont
mes collègues . Ils ont des circonscriptions .
Celui d'autre org qui est chargé de Perpignan
a une qualité pour agir . Je vais l'avertir .

Le duc de Nemours est touché de l'intention
que vous avez bien me manifesté de me
faire parvenir quelques photographies . Le
vous en remercie à l'avance .

Veuillez agréer, mon cher empereur,
l'assurance de ma haute estime et de mon dévouement,

Phélocène

124. le 15 ^{me} de. novembre

Ministère
de l'Instruction Publique
et des Beaux-Arts

Beaux-Arts

République Française

Palais Royal, le

190

Mon cher Cusiné,

Je vous remercie infiniment de
votre aimable communication. J'ai eu
la bonne fortune de trouver l'annuaire
de Batteux du 6e champ, je vous
dirai trois jours après que vous avez eu
l'obligeance de me le régalier. C'est
une chance inspirée d'avoir pu mettre
la main sur lui. Il est fort rare.
C'est un bon travail. Il m'a été
tout à fait utile et je vous félicite d'avoir

pu le faire entrer dans notre bibliothèque.

Pour le Castillet, nous sommes
refaits. La prefecture, prise le
27 octobre par M. Carbon, a mis un
mois à nous avertir. Nous avons été
avertis juste au moment où M. de
Castille et moi avons signalé l'entrepren-
se à la Commission. Il était trop
tard. Le Castillet était démolli. Il
ne restait plus qu'à faire tomber
la tourelle d'angle. Les mines étaient
déjà chargées. Les télégraphes commu-
nicatifs ont débarrassé les mines, mais

que la faire ce chicot maintenant : prête
effet dans l'acte. Enfin c'est pitoyable.
On n'y aura gagné que de préserver la
forte h. d.

J'ai lu à la h. l'acte avec note
au sujet de la forte x. d. de d.
Enfin.

Leur l'acte a été l'acte.

Mille bons amis à l'acte,
je l'acte. Enfin l'acte,
chez l'acte, après l'acte
de nos meilleurs amis.

W. G. G.